

Le 27 10 2024

Capelle thierry

245 Chemin des barthes

12 260 salles courbaties

Objet : demande de changement de destination d'une ancienne grange en pierre qui n'est plus utilisée depuis 30 ans

Situées sur la parcelle 228 au lieu-dit les Barthes

Suite à la cessation d'activité de tous l'élevage porcin de Mr Capelle Patrick ces bâtiments sont désaffectés depuis le 25 avril 2024 (voir document joint de l'unité environnement) ces anciens bâtiments agricoles situés sur la parcelle 224 et 225 de l'autre côté de la route ont plus de vocation agricole

cette grange à proximité des autres habitations et actuellement en indivision va revenir à Mr Capelle Thierry

elle devrait pouvoir être étoilée pour être rénovée en habitation pour mes enfants en recherches de maison

Voir la possibilité de modifier légèrement le périmètre des bâtiments agricoles (voir plan limite de la route)

Bien cordialement

Capelle thierry

Capelle Patrick

Capelle Yvette

Avis de la mairie

Aves

